

# CAHIER DE RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES & PAYSAGÈRES

Construire et réhabiliter en Pays de Balagne





Le Pays de Balagne a réalisé, en 2008, une charte paysagère, architecturale, urbanistique et environnementale pour la Balagne, composée de trois documents :

Volume 1 : Diagnostic et volet paysager du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Volume 2 : Guide de bonnes pratiques architecturales

Volume 3 : Programme d'orientations environnementales

Sur la base de ces trois volumes, distribués dans les 36 communes de Balagne, un service de conseil architectural a été mis en place et ce document grand public a été élaboré.

L'objectif est d'assurer l'intégration paysagère et architecturale des aménagements et constructions et de sensibiliser chacun, qu'il soit élu ou citoyen, à son rôle dans la conservation et la valorisation du patrimoine paysager collectif.

Cet ouvrage, destiné aux propriétaires désirant construire, aménager ou rénover un bâtiment, pourra vous être expliqué et détaillé par l'architecte Conseillère du Pays de Balagne.

Ce dispositif a été mis en place grâce au programme européen Leader pour la période 2007 - 2013.

# SOMMAIRE



Préambule	p. 3	LES ELEMENTS DE MENUISERIE :	
		Restaurer, remplacer ou placer des éléments	p.30
LES SITES : Construire avec le site	p. 4	- Volets, fenêtres, portes	p.30
- Planter une construction en harmonie avec le site	p. 5	LES TOITURES : Restaurer, refaire ou créer une toiture	p.34
- Adapter la construction au microclimat	p. 7	- Les toits en pente	p.34
- Aménager les abords	p. 9	- Matériaux de couverture et teintes	p.34
LES VOLUMES BATIS : Modifier, agrandir, créer le volume de sa maison	p.11	- Les éléments particuliers	p.36
- Diviser un volume existant	p.11	- Rives, faitages, bords de toiture	p.36
- Agrandir une maison-type de village	p.12	- Ecoulement des eaux pluviales	p.38
- Accoler un volume annexe en pignon	p.12	- Ouvertures en toiture	p.38
- Accoler un volume à l'arrière	p.12	- Les toitures-terrasses non accessibles	p.38
- Surélever	p.12	LES ELEMENTS D'EQUIPEMENT :	
- Aménager un espace ouvert sur l'extérieur	p.14	Installer des équipements, réduire l'impact de l'existant	p.40
- Créer une terrasse	p.14	- Conduits et câbles	p.40
- Créer un nouvel accès par l'extérieur	p.14	- Evacuation des eaux pluviales	p.40
- Créer une loggia ou un porche	p.15	- Compteurs, climatiseurs et boîtes aux lettres	p.42
- Délimiter l'espace extérieur	p.17	- Auvents	p.42
LES FACADES : Intervenir sur l'existant, créer une façade	p.18	- Paraboles	p.42
- Modifier ou créer des ouvertures	p.19	- Capteurs solaires et panneaux photovoltaïques	p.42
- Choisir une fermeture	p.21	LES TEMOINS DE LA VIE RURALE TRADITIONNELLE	p.44
- Créer les ouvertures d'une loggia ou d'un porche	p.23	ANNEXES	p.46
- Restaurer ou reconstruire un balcon	p.23		
- Créer ou restaurer une terrasse	p.25		
- Ravalser une façade ancienne	p.27		
- Enduire un bâtiment neuf	p.27		
- Les teintes des façades	p.28		
- Les décors	p.28		

## Préambule

Des siècles de société agropastorale, où l'homme a dû s'adapter à la terre, ont conféré à la Balagne une identité architecturale qui représente l'un des traits majeurs de son paysage. Observer le bâti ancien nous permet de redécouvrir une architecture vernaculaire adaptée aux ressources et aux contraintes climatiques locales.

Chaque détail a son importance : les bords de toiture, souches de cheminée, assemblage des pierres, enduits de tuf, murs de soutènement nous montrent une grande capacité d'adaptation au territoire et des savoir-faire remarquables confrontés à des moyens très modestes. Il en résulte une sobriété et une grande harmonie du paysage bâti, de l'implantation des constructions jusqu'à leur forme, aspect et teintes.

Si les monuments historiques et les espaces naturels sont identifiés comme des témoins à sauvegarder, cette architecture du quotidien plus modeste constitue au même titre une richesse patrimoniale à conserver et à valoriser. La sauvegarde de cet héritage ne constitue-t-elle pas un enjeu de développement culturel et économique pour la Balagne ?

Or, aujourd'hui, si nous n'y prenons pas garde, ce patrimoine est menacé de banalisation ou de disparition par méconnaissance de sa valeur et par les modifications apportées à son aspect ou l'utilisation de matériaux et de techniques inadaptées à sa conservation ou sa pérennité. De nombreuses possibilités s'offrent aux particuliers et aux professionnels. Lesquelles choisir pour respecter le caractère architectural lors d'un projet d'adaptation du bâti existant aux modes de vie actuels ou de construction aux abords d'un village ?

Ce guide s'adresse à tous, propriétaires, artisans, services techniques, administrations et élus qui envisagent des travaux mineurs ou importants de construction et de réhabilitation. Son ambition est de redonner à voir un paysage et une architecture et de comprendre pour mieux les respecter, les divers éléments qui les constituent : site, volumes, façades, toitures, équipements, bâti spécifique. Il est avant tout une aide à la décision pour les propriétaires maîtres d'ouvrage et les autoconstructeurs, permettant de préserver l'identité du bâti. Il comprend :

- des questions à se poser avant de réhabiliter ou de construire
- des conseils pratiques pour définir le projet de travaux.
- des renseignements pour préparer la réalisation de ces travaux.

Ginette Dal Maso  
Architecte Conseillère du Pays de Balagne

## LES SITES BATIS



L'identité balagnine

### Implantation du bâti dans les sites

La Balagne offre un paysage bâti de caractère, lié en grande partie à l'insertion des villages dans la topographie.

Fréquemment implantés en hauteur sur un versant en forte pente ou adossés à une petite éminence, parfois étirés le long de lignes de crêtes ou assis sur un replat entre deux pentes, ils ont su préserver au mieux les terres agricoles et protéger les habitants aux temps des invasions venues de la mer.

Le bâti épouse les pentes et forme des ensembles minéraux, denses et très homogènes.



Cet habitat groupé laisse apparaître des formes simples implantées parallèlement aux ressauts du terrain.



## CONSTRUIRE AVEC LE SITE

Comment respecter l'identité paysagère à travers l'acte de bâtir

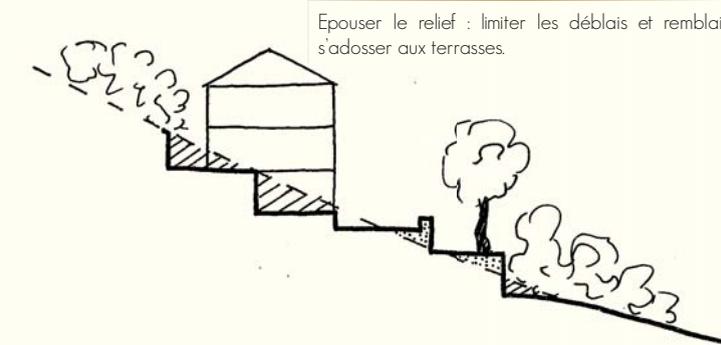
Quel que soit le site, les constructions peuvent avantageusement s'inspirer des réponses apportées par le bâti traditionnel dans le choix de :

- l'implantation et
- l'adaptation aux conditions climatiques (orientation, organisation des espaces, plantations).



### Implanter une construction en harmonie avec le site

- Adapter le projet au terrain et non le terrain au projet. Sur un terrain en pente, aménagé ou non en terrasses, **modifier le moins possible son profil naturel** ; limiter les déblais et remblais et la voirie, **préserver les terrasses** pour :
  - Eviter une cicatrice, une marque hors d'échelle dans le paysage.
  - Limiter l'érosion et les glissements de terrain.
- Implanter la construction selon les **lignes de force du paysage** et le long des courbes de niveau.
- Etudier son **impact sur les ensembles bâtis existants**. Eviter le mitage :
  - Se greffer sur l'existant.
  - Fondre dans le paysage une maison isolée ou regrouper plusieurs constructions pour constituer un nouvel îlot.



## LES SITES BATIS

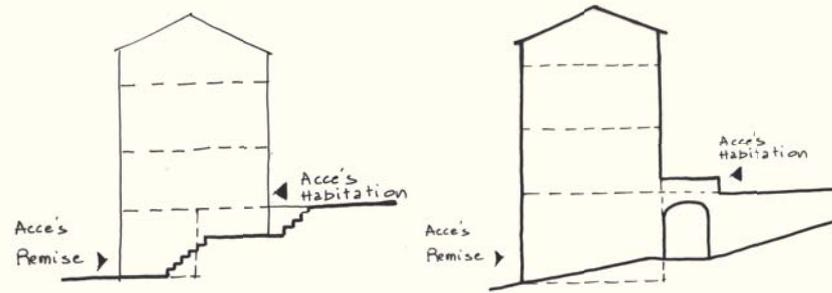


### Eclairage et vues

L'étagement régulier le long de la pente favorise le bon éclairage de l'ensemble et la vue depuis chaque construction.

### Accès à l'habitation

L'implantation tire parti au plus près des dénivelés existants et permet sur les terrains en forte pente de bénéficier de deux accès de plain-pied.



1 niveau sépare fréquemment la rue basse desservant la remise située en rez-de-chaussée de la rue haute donnant accès à l'habitation

L'accès à l'habitation est parfois déporté sur la parcelle opposée

### L'adaptation fine au terrain crée des espaces extérieurs protégés

L'exiguïté des espaces a poussé les bâtisseurs à construire en hauteur sur de faibles emprises au sol. L'adaptation permanente à un espace réduit a entraîné un découpage du bâti en volumes multiples et la création de volumes annexes accolés au volume principal.

Cette complexité des volumes et les décalages qui en résultent créent des micro-espaces protégés du soleil et du vent, propices à un usage semi-collectif (bancs adossés aux façades, sous les voûtes, terrasses et devantes de porte ombragés).



Les décalages entre les volumes créent des micro-espaces protégés du soleil et du vent.

## CONSTRUIRE AVEC LE SITE

Comment respecter l'identité paysagère à travers l'acte de bâtir

### Adapter la construction au microclimat

Tirer parti au mieux des atouts et handicaps du site.

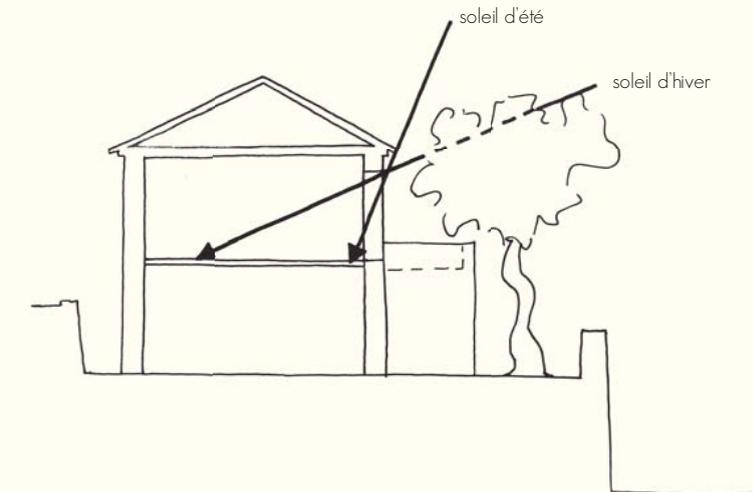
### Etudier les conditions climatiques

Observer le site et questionner les riverains pour connaître les effets du relief, les vents dominants, l'ensoleillement et les secteurs à l'ombre, le ruissellement des eaux, l'humidité, l'impact des plantations existantes.

### Implantation, orientation, plantations

Construire avec bon sens en tenant compte des conditions spécifiques aux trois secteurs climatiques, rivage, piémont, montagne :

- Réaliser de préférence un bâti groupé.
  - Choisir le meilleur ensoleillement pour la façade principale.
  - Se protéger des vents dominants, froids ou violents (libeccio, tramontane). Conserver les haies et arbres existants.
  - Eviter pour l'hiver l'ombre portée des reliefs ou des plantations. Capter le soleil et stocker sa chaleur.
  - L'été, se protéger d'un ensoleillement excessif par le choix de l'orientation et des plantations.
  - Profiter des brises d'été qui apportent un rafraîchissement naturel.
- Tempérer les volumes en créant des ouvertures opposées ou des « cheminées » d'aspiration.
- Prévoir le drainage du terrain et l'évacuation des eaux en cas de fortes pluies.



Les arbres à feuilles caduques assurent l'ombrage d'été et l'ensoleillement d'hiver

## LES SITES BATIS



Le bâti s'adapte parfaitement au terrain, au plus près de sa topographie et de son microclimat.

Plus largement à l'échelle du village, la densité du bâti atténue les effets du climat en limitant l'impact du vent et en offrant l'ombre fraîche des ruelles.

### Les abords

#### Observer les clôtures

Dans les villages, les espaces extérieurs privés offrent un paysage en continuité avec le paysage rural. Ainsi, leur limite avec l'espace public est visuellement peu présente et constituée soit de murets de pierre (clôtures, murs de soutènement), soit de haies d'amandiers, de figuiers, ....

Aujourd'hui, les espaces se referment. Des clôtures sont édifiées, réalisées principalement avec des matériaux étrangers au paysage local : panneaux grillagés, toiles plastiques imitant une haie végétale, lisses en bois sur murets en parpaings. Des portails pleins en PVC ou en bois ferment les accès.

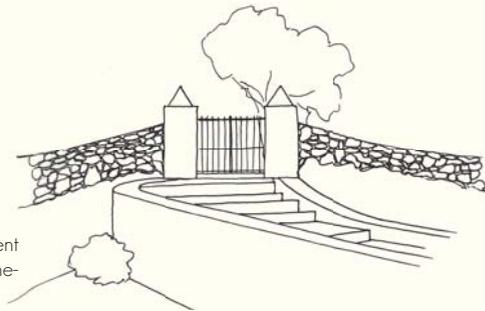
Des teintes très claires contrastent fortement avec les éléments naturels des abords.



La clôture constitue souvent la première perception d'un bâtiment. Le marquage des limites de propriété revêt donc une grande importance dans la recherche d'une harmonie paysagère.



Les espaces extérieurs privés se différencient peu visuellement des espaces publics.



Les piliers d'entrée s'achèvent fréquemment par un couronnement pyramidal.



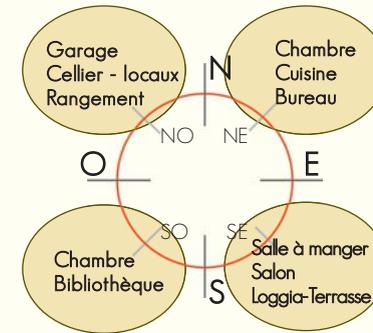
Des réponses contemporaines utilisant des matériaux traditionnels peuvent convenir dans certains cas.

## CONSTRUIRE AVEC LE SITE

Comment respecter l'identité paysagère à travers l'acte de bâtir

### Organisation des espaces et volumes bâtis

- Tenir compte des vues, de la lumière, mais aussi des façades exposées au froid, au vent et à la pluie.
- Organiser les espaces selon leur usage aux différents moments de la journée et de l'année (séjours, terrasses).



### Aménager les abords

- Conserver et restaurer les clôtures et accès traditionnels en lien avec la topographie. S'inspirer de ces modèles lors de créations.
- Restaurer les murs de soutènement existants.
- Les dénivelés seront soulignés par des murets de pierre et non des talus. Ne pas enduire ou marquer les joints. Le couronnement d'un muret situé dans le sens de la pente sera parallèle à la ligne de pente et non en escalier.

- Accompagner éventuellement les murets de plantations d'essences locales pour masquer les vues.
- En terrain plat, les clôtures seront constituées de haies d'essences locales ou de murets de pierre doublés éventuellement de haies. L'entrée peut être soulignée de piliers terminés par un couronnement traditionnel selon schéma.
- Les portails d'accès et portillons seront discrets : en bois à claire-voie peu ajouré ou en ferronnerie, toujours de teinte sombre.
- Eviter les superpositions de matériaux, les murets en parpaings, les grillages et toiles plastifiées, les portillons à claire-voie très ajourés.
- Conserver une continuité bâtie avec le paysage aménagé en raccordant la construction aux terrasses ou enclos existants par des murs en pierre.
- Conserver et restaurer les marches en pierre en encorbellement (escaliers volants). Toujours adopter des solutions discrètes pour relier deux terrasses.



Escaliers «volants» en pierre et une traduction contemporaine



Le muret assure une continuité bâtie entre la construction et le paysage rural aménagé

## LES VOLUMES BATIS



L'identité des maisons balanines

### Observer les volumes

Dans la silhouette des villages, 3 types se distinguent :

- Quelques volumes imposants, réguliers (les maisons de maître) se détachent nettement (Belgodere, Novella, Pioggiola, Ville di Paraso...). Leurs façades présentent fréquemment des espaces ouverts, les loggias. Ils sont fréquemment couverts d'un toit à 4 pentes.
- Des groupes de petites maisons déterminés par les pentes forment des îlots aux volumes très découpés qui épousent les courbes de niveau. De cette adaptation fine au relief de volumes juxtaposés se dégage une harmonie d'ensemble.
- Aux abords du bâti dense, des volumes isolés de proportions très modestes correspondent à des dépendances agricoles, abris, paillers, bergeries, couvertes parfois d'un toit-terrasse.

Une observation attentive de la maison de village différencie les volumes principaux à 1 ou 2 pans de toiture selon leur profondeur (inférieure ou supérieure à 5 m environ) des volumes mineurs composés d'ajouts anciens et de surélévations partielles, couverts d'une toiture à un pan ou d'un toit-terrasse : perrons, annexes, terrasses. Ces volumes entrent dans la composition d'ensemble : même pente et orientation de la toiture, alignement.

Des volumes rapportés plus récents, étroits, parfois «suspendus» aux façades brisent l'harmonie du volume originel de la maison.

### Proportions

Les volumes s'étirent en hauteur, en réponse à l'exigüité des terrains.

### Hauteur

L'harmonie et la qualité de l'habitat des villages naît de l'étagement régulier des constructions sur la pente, de la symbiose entre silhouette et relief. Cette disposition doit être conservée.

La maison de maître se détache par son volume. Les grandes ouvertures éclairent la loggia



Les maisons plus modestes sont groupées en îlots



Des dépendances isolées présentent des volumes très modestes : pailler



## MODIFIER - AGRANDIR - CREER LE VOLUME DE SA MAISON

Comment respecter l'identité paysagère

Les extensions et surélévations peuvent modifier considérablement l'harmonie des proportions du volume initial (ex : toilettes rapportées). Ces interventions nécessitent donc un «bon dosage» que l'observation de l'existant permettra d'approcher.

- Les modifications de l'existant et les constructions nouvelles doivent respecter les caractéristiques des volumes traditionnels, en particulier l'agencement des volumes entre eux et leur différence de hauteur.
- Aux étages, ne pas créer de volume saillant ou prenant appui sur des poteaux ou parties de maçonneries minces de type murs de parpaings. Asséoir le volume créé sur un bâti qui offrira par-là même plusieurs possibilités d'aménagement.
- Respecter les pentes des toitures existantes ou réaliser des toits-terrasses de type pailler sur les petits volumes.
- Volumes couverts d'un toit-terrasse : voir chapitre TOITURES.

### Diviser un volume existant

La division d'une maison en plusieurs logements peut avoir des effets indésirables sur sa forme et son architecture.

Pour conserver son harmonie, prêter attention à :

- La localisation des accès supplémentaires, à conserver de préférence à l'intérieur.
- Aux nouveaux équipements nécessaires (WC, salles d'eau) : position dans le volume, évacuations.
- Aux ouvertures à créer, en composant avec les façades initiales.
- La répartition des locaux annexes dédiés au rangement.

Le projet qui en résulte doit conduire à des logements convenables en taille, éclairage et équipement et permettre selon le cas, de programmer les extensions nécessaires dans une approche globale de la bâtisse.



Groupement de petites maisons aux volumes très découpés



Les petits volumes peuvent être couverts d'un toit-terrasse traditionnel sans acrotère (débord supérieur des murs).



Les volumes enjambent parfois une rue

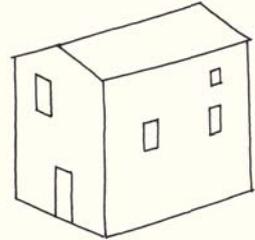


Comment respecter l'identité paysagère

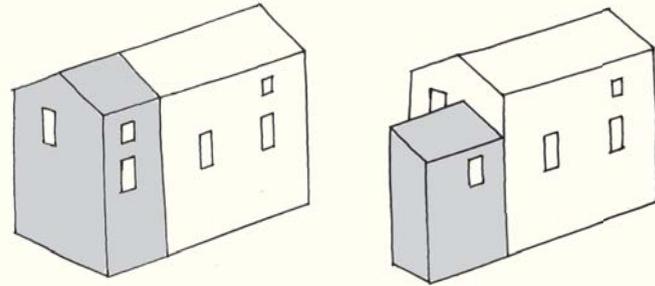
## Agrandir une maison-type de village

Quelle que soit la modification du volume initial, elle doit être étudiée avec soin car il en résulte de nouvelles proportions, un changement d'échelle et une insertion différente dans le site.

### Comment accoler un volume annexe en pignon

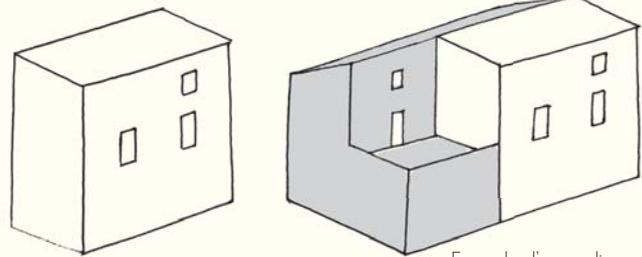


Agrandir dans la continuité ou différencier les hauteurs distinctement. Eviter les décalages de toiture minimes.



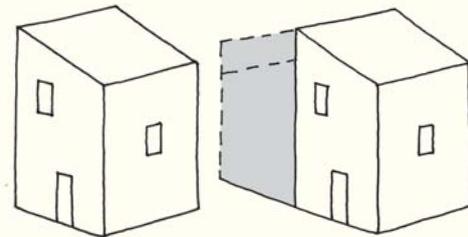
### Comment accoler un volume à l'arrière

sur un volume étroit



Exemple d'agrandissement

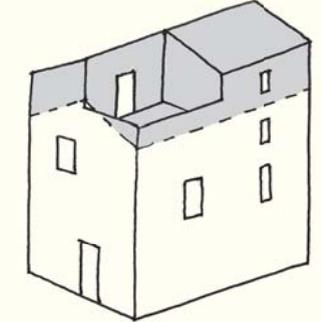
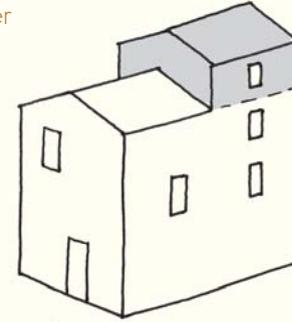
sur un volume profond



Selon l'importance du pignon modifié, l'agrandissement en partie arrière atteindra le faîtage ou sera limité à l'étage inférieur. Dans un village en pente, il sera limité au faîtage afin de ne pas gêner la vue et dissimuler les façades des maisons situées en amont.

Comment respecter l'identité paysagère

## Comment surélever



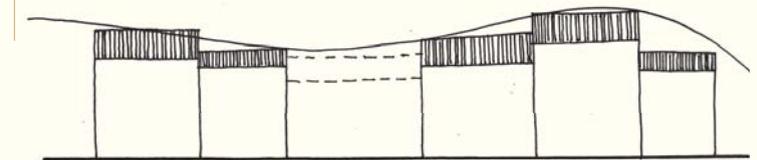
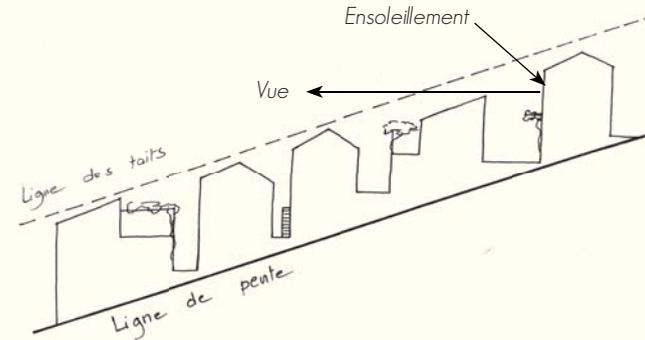
La terrasse éventuelle sera située au dernier niveau d'habitation.

Hauteur par rapport aux autres constructions

Silhouette du bâti

Dans un village, une construction nouvelle s'insère harmonieusement lorsque sa hauteur respecte la silhouette du bâti.

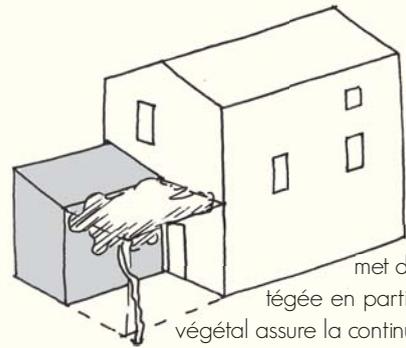
Les surélévations débordant cette silhouette seront évitées. En-deçà (volumes à rez-de-chaussée par exemple), une surélévation sera fortement recherchée.



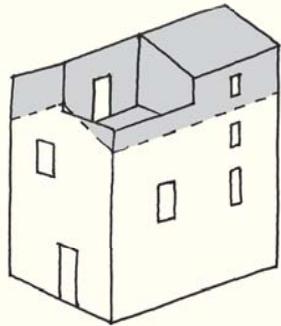
Comment respecter l'identité paysagère

Aménager un espace ouvert sur l'extérieur

Comment créer une terrasse - (cf. page 25)



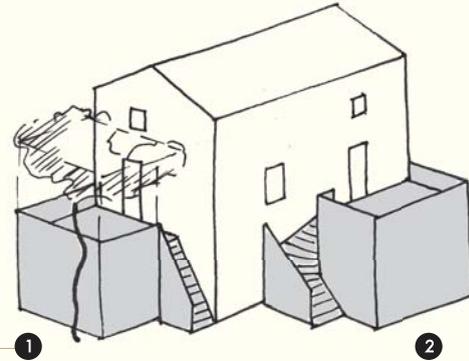
L'extension en retrait permet d'aménager une terrasse protégée en partie avant. L'accompagnement végétal assure la continuité avec l'alignement bâti.



La terrasse ne peut constituer un simple décaissé de la toiture. Elle sera située un étage au-dessous.

- Limiter l'emprise des terrasses à environ 20 % de l'emprise au sol du bâtiment.

- Simultanément planter un végétal grimpant qui assurera la protection solaire.



A l'étage, la création d'une terrasse peut accompagner l'aménagement d'un nouvel accès extérieur.

Comment créer un nouvel accès par l'extérieur (voir schéma ci-dessus)

- Tirer parti du dénivelé du terrain pour un nouvel accès latéral par exemple.

- Réserver le nouvel accès aux 1er étages, les escaliers d'accès aux seconds étages réduisant la lisibilité des façades.

Comment respecter l'identité paysagère

Comment créer une loggia ou un porche - (cf. page 23)

Un espace ouvert sur l'extérieur du type porche ou loggia pourra éventuellement être étudié au rez-de-chaussée ou dernier niveau. Se référer pour cela aux modèles-types existant sur les maisons de villages.

- Insérer l'ouverture dans la composition de la façade principale et la situer près d'un angle.
- Rechercher une forte prédominance des parties pleines.
- Respecter les arcs-type, plein-cœur ou légèrement surbaissés.
- Donner de l'épaisseur aux embrasures (l'épaisseur des murs porteurs actuels étant d'aspect trop faible).



Porche-type protégeant l'entrée



## LES VOLUMES BATIS

### La clôture des espaces

#### Observer les délimitations

Dans les villages, l'espace public et l'espace extérieur privé sont intimement liés : la limite est rarement matérialisée au niveau des **devants-de-porte**. L'ensemble des espaces libres indépendamment de leur statut, offre ainsi une impression d'ouverture et de sobriété.

Les cours et jardinets sont parfois fermés de murs. On y accède traditionnellement par un portail en bois peu à peu remplacé par une porte en ferronnerie. Cette entrée est soulignée par des piliers massifs ou un fronton, modeste ou plus ostentatoire, manifestant l'importance donnée à l'entrée.

Les cours des propriétés du XIX<sup>ème</sup> situées en limite des villages sont closes de grilles.

Aujourd'hui, les espaces se referment : l'accès aux terrasses ou aux escaliers extérieurs, auparavant ouvert, est parfois fermé d'un portillon métallique ou en bois. Des clôtures en bois apparaissent pour délimiter l'espace privé des devants-de-porte.

Dans le Ghjunssani, aux pentes plus modestes et au bâti moins dense, les espaces privatifs sont matérialisés par des murets bas en pierres qui éloignent les animaux. Ces clôtures sont homogènes et ne cachent pas la maison ou l'espace public à la vue.

Des limites peu marquées entre espace public et espace privé créent un espace ouvert



Dans les villages de piémont et de bord de mer, les entrées sur cour peuvent être fortement soulignées de piliers massifs, frontons...

Murets de clôture dans le Ghjunssani



## MODIFIER - AGRANDIR - CREER LE VOLUME DE SA MAISON

### Comment respecter l'identité paysagère

#### Comment délimiter l'espace extérieur

**Eviter de clore les devants-de-porte** pour conserver la sobriété des espaces non bâtis qu'ils soient publics ou privés.

**Conserver un espace accueillant** pour le passant : marquer plutôt les entrées par des massifs, plantations en pots ou plantes grimpantes.

Conserver les bancs en pierre ou les prévoir lors de projets d'aménagement de ces espaces.

**Renforcer l'intimité d'une entrée** en tirant parti de dénivelés existants, de rochers, d'un décroché de la façade.

**Dans tous les cas, rester sobre.**

**Cours et jardins** : conserver et restaurer les murs de soutènement et de clôture en pierres, ainsi que les accès traditionnels qui dépendent de la topographie et de la densité du bâti.

S'inspirer de ces modèles lors de créations.

Les murets de pierre sont montés à la terre, puis laissés bruts ou enduits à pierres vues dans le ton de la terre ou de la pierre.

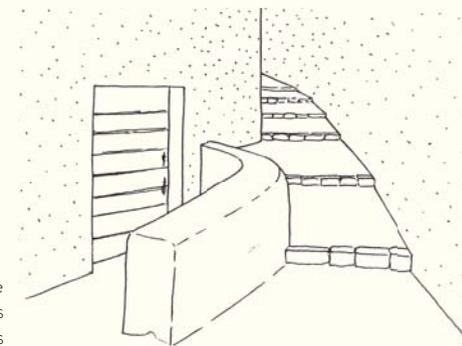
Ils se terminent par un couronnement en grosses pierres plates ou un glacis selon schéma.

- Eviter les superpositions de matériaux, tous les grillages et toiles plastifiées.

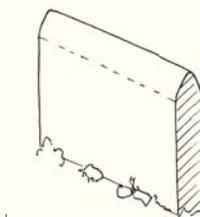
Conserver un espace accueillant, éviter de clore les devants-de-porte



Renforcer l'intimité d'une entrée en tirant parti des dénivelés existants



Muret de clôture terminé par un glacis



## L'identité des façades

### Observer une façade

Les étages hauts des façades sont visibles de loin. Ils se distinguent par leur **sobriété et composition** des niveaux bas accompagnés de volumes attenants, organisés selon les possibilités d'accès au bâtiment (escaliers, porches).

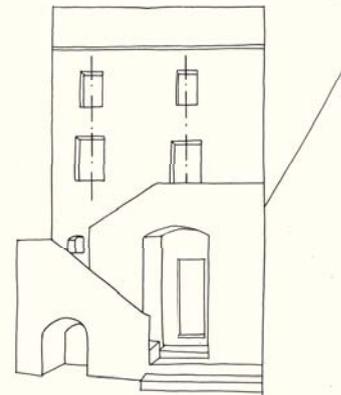
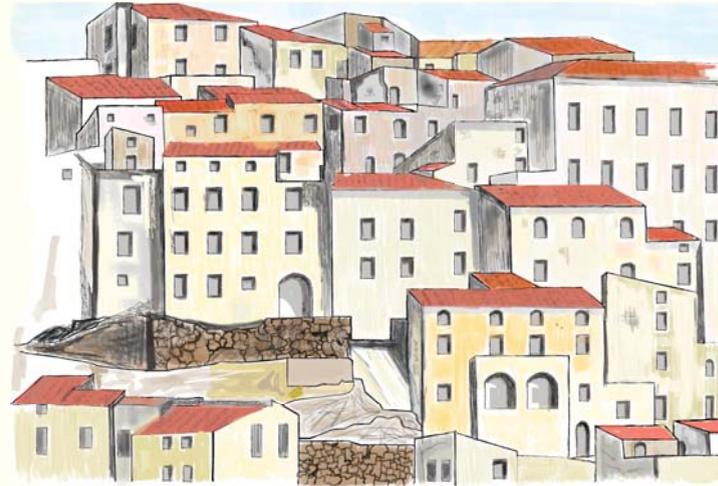
Les **parties pleines dominent** nettement en proportion les percements. Cette prédominance des murs dans le paysage renforce l'aspect homogène et massif des ensembles bâtis.

Quelques courbes atténuent la rigueur des lignes droites : voûtes, arrondis des angles de rue, linteaux, moulures des corniches.

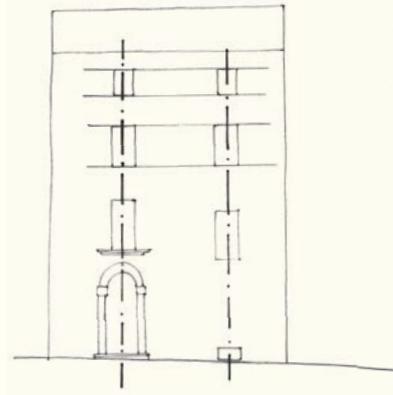
### Observer les ouvertures

#### Localisation et proportions

- Elles impriment un rythme à la façade ou au pignon.
- Aux étages, **toujours superposées selon des axes**, proches des chaînes d'angle.
- Les linteaux sont alignés.
- De proportions modestes, en harmonie avec le corps humain, elles privilégient les parties pleines.
- Plus hautes que larges ; plus petites ou carrées au dernier niveau.



Pied de façade avec volume attendant



La façade est composée : les ouvertures sont alignées selon des axes verticaux et des lignes horizontales.

## Comment respecter l'identité paysagère

### Comment modifier une façade

- Conserver la sobriété des façades : sans volume en débord aux étages.
- Respecter une forte prédominance des pleins par rapport aux percements (maison modeste : 1 ouverture par pièce).

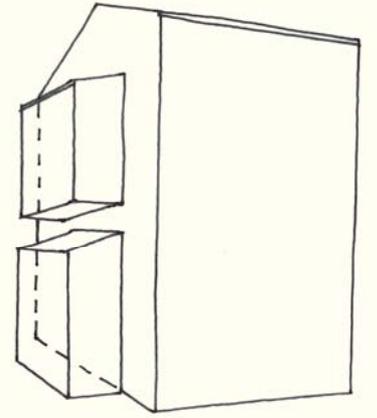
### Comment modifier ou créer des ouvertures - 1

- Respecter l'ordonnement de la façade donné par les ouvertures (l'élargissement ne peut concerner une seule ouverture).
- Ordonner verticalement et horizontalement les ouvertures des étages d'une construction neuve.
- Respecter les proportions des ouvertures (plus hautes que larges), selon leur type et en fonction du bâti.

- Pour améliorer l'éclairément, utiliser les percements existants ; remplacer les menuiseries pleines par des menuiseries vitrées (rez-de-chaussée, 2ème étage).

#### Nouvelles ouvertures

- Déterminer leur position en conjuguant les besoins d'éclairément et l'impact des transformations sur l'ensemble de la façade.
- Les réaliser en pignon le cas échéant.



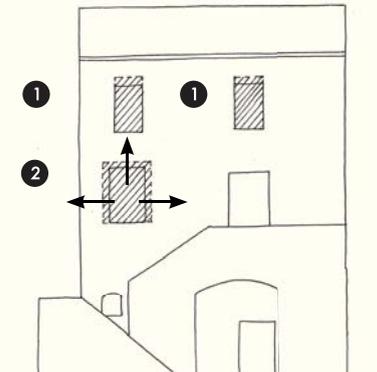
Modifier la distribution du logement pour supprimer à l'étage le volume en débord.

### Agrandir ou créer une ouverture

#### Principes à respecter

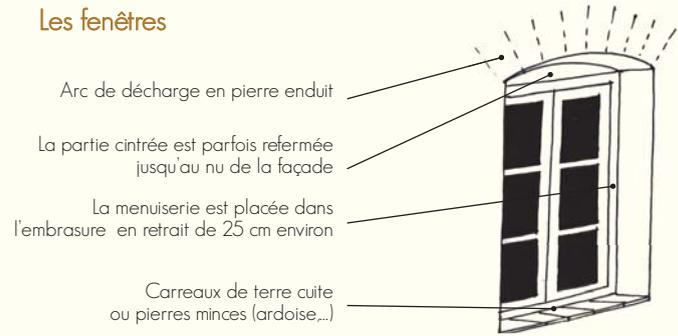
Dans la mesure où le rapport des pleins et des vides est peu affecté :

- Respecter les lignes de composition (axes et alignements)
- Respecter les proportions des ouvertures - types des villages ( $L = 1 / H = 1,5$  à  $L = 1 / H = 2$ ).
- Localiser une nouvelle ouverture en vérifiant que les distances avec les ouvertures existantes restent importantes.



## Les types d'ouvertures

### Les fenêtres



L'usage de la pierre comme matériau constructif a donné lieu à diverses formes d'ouvertures

### Détails

- Les linteaux sont droits lorsque l'espace situé sous l'arc de décharge en pierre a été comblé ou dans le cas de linteau en bois (2èmes étages). Sinon, ils forment un arc surbaissé. Ils sont rarement protégés par un solin.
- Appuis non débordants en carreaux de terre cuite ou en pierres minces.
- La menuiserie est positionnée à 25 cm environ du nu extérieur.

### Décor

La plupart des ouvertures ne sont pas soulignées par des encadrements. Le badigeon appliqué en tableau déborde parfois sur la façade de manière irrégulière.

Seules les ouvertures principales sont soulignées d'un lait de chaux blanc.

## Les portes



Encadrements en granit taillé

### Détails

Les encadrements des entrées principales sont en granit taillé et présentent des éléments moulurés.

Les linteaux sont :

- cintrés (arc en plein cintre sur les entrées importantes ou surbaissé sur des entrées modestes).
- droits sur des entrées modestes, en pierre monolithique ou en bois.

L'imposte vitrée permet un éclairage naturel. Elle est fréquemment protégée par une grille ouvragée. La traverse est en bois ou en granit.

La menuiserie est positionnée à 25 cm environ du nu extérieur.

## Les ouvertures des remises



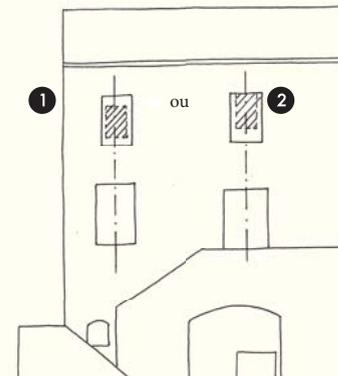
Les encadrements des ouvertures des remises sont sobres, réalisés en pierres équarries. Les linteaux sont droits ou cintrés, en arc surbaissé, en pierre ou en bois.

A l'étage, les ouvertures sont parfois importantes pour faciliter le stockage.



Les petites ouvertures des remises, à usage de ventilation, sont équipées de grilles

Linteau monolithique en granit



### Réduire une ouverture

Principes à respecter

- Respecter les lignes de composition verticales et horizontales.
- Respecter les proportions des ouvertures de même type.

## Comment modifier ou créer des ouvertures - 2

- Respecter les formes, dispositions et matériaux spécifiques du bâti ancien du pays en fonction des usages.
- Respecter une cohérence par étage et par immeuble.
- Souligner ou non l'ouverture par un décor selon l'importance et le style de la façade. Les ouvertures des volumes modestes sont traitées sans décor.

## Comment choisir une fermeture

- S'inspirer des fermetures anciennes existant sur des ouvertures de même type et même usage.
- Choisir une menuiserie, un volet ou une ferronnerie en rapport avec les proportions et la forme de l'ouverture.

## Les types d'ouvertures

### Les espaces ouverts : loggias et porches

De grandes ouvertures caractéristiques marquent certaines façades. Elles déterminent des volumes en creux, ouverts sur l'extérieur, situés selon le cas au rez-de-chaussée ou aux étages.



**Aux étages des maisons nobles :** Les grandes ouvertures des loggias, d'inspiration italienne, entrent dans la composition globale de la façade. Elles sont souvent accompagnées d'un décor d'arcades.

**Au rez-de-chaussée :** L'accès extérieur aux 1<sup>ers</sup> niveaux, étage dédié à l'habitation, est assuré par un escalier et un perron supportés par une voûte. Cette voûte crée un porche et permet de libérer l'accès à la remise du rez-de-chaussée.



### Observer les terrasses, les escaliers d'accès et les balcons

Très présents, en particulier les terrasses protégées de treilles, ils satisfont à un besoin d'espace extérieur.

### Les balcons

Les premiers balcons étaient supportés par des **corbeaux en pierre**. Ils se développent ensuite au XX<sup>ème</sup> dans les zones littorale et de piémont, constitués de **voûtains sur poutrelles métalliques**, surmontés d'une ferronnerie légère. L'ensemble présente une **forme relativement aérienne**.

Ce mode constructif a remplacé peu à peu aux 1<sup>er</sup> étages les dalles ou planchers bois reposant sur des corbeaux en pierre.

Ces balcons sont aujourd'hui repris en béton et présentent des dalles épaisses surmontées de garde-corps métalliques, et parfois de potelets en béton. Des treilles les protègent parfois y compris aux 2<sup>èmes</sup> étages.

Les balcons réalisés au XX<sup>ème</sup> sont constitués de voûtains sur poutrelles métalliques



## Comment respecter l'identité paysagère

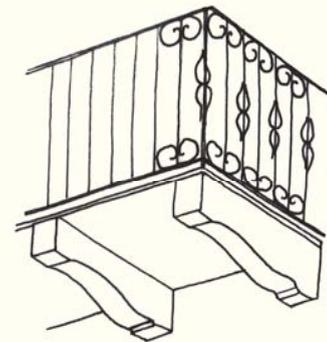
### Créer les ouvertures d'une loggia ou d'un porche

- Respecter les types d'ouverture traditionnels correspondant aux différents types de bâti.
- Le principe des ouvertures des loggias et porches a été repris ponctuellement à une époque plus récente dans les porches d'entrée. Il peut être poursuivi en respectant la prédominance des parties pleines et l'épaisseur des embrasures (50 cm environ).
- Ces espaces ouverts seront munis de baies vitrées de teinte sombre placées au minimum en retrait de 2 mètres (effet de creux).



### Restaurer ou reconstruire un balcon

- De nouveaux balcons ne doivent pas être rapportés.
- Respecter la profondeur traditionnelle de 85 cm environ.
- Réduire l'épaisseur des dalles par la pose si nécessaire de jambes de force métalliques.
- Restituer l'ossature initiale constituée de poutrelles et de voûtains, plus fine que les structures en béton.
- Remplacer les garde-corps métalliques épais par des ferronneries plus fines.
- Remplacer les potelets en béton par des éléments de ferronnerie.
- Sauvegarder ou prévoir l'accompagnement végétal.



Quelques rares balcons sont soutenus par des corbeaux en granit. Cet ensemble sera conservé.

### Les terrasses, perrons et escaliers d'accès

Les terrasses anciennes sont toujours situées aux **niveaux** bas de la construction (rez-de-chaussée, 1er étage) ou au niveau du plancher supérieur d'habitation. Ceci crée une différence nette de hauteur entre la partie qu'elles coiffent et le reste de la construction et offre un jeu de volumes intéressant.

Leur **emprise** est très limitée par rapport à celle de l'ensemble bâti de la parcelle.

### Garde-corps

Les terrasses et perrons traditionnels ont un **garde-corps plein, épais**, non enduit, bâti dans le prolongement des murs du volume inférieur. Il sert fréquemment de dossier au banc maçonné qui l'accompagne.

Il est couronné d'un lit de pierres plates ou de carreaux de terre cuite selon les sites.

D'autres garde-corps de maisons de village plus récents, sont réalisés en ferronnerie légère de teinte brute ou en briques pleines formant des claustras aux motifs variés.

### Revêtements de terrasses et marches d'accès

Dans certains villages, les marches sont massives en granit. Sur d'autres sites, de grandes dalles de pierre dégrossies (teghje) recouvrent terrasses et marches. Dans d'autres, les carreaux de terre cuite sont fréquents. Le même revêtement tapisse aussi les bancs maçonnés. Les réfections récentes sont réalisées au mortier de ciment.

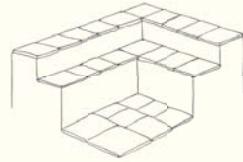
### Protections solaires

La **treille** est très fréquente en particulier dans le Ghjunsani ; elle joint l'utile à l'agréable. Son intérêt est de filtrer le soleil d'été et de laisser passer les rayons bas d'hiver, favorisant un meilleur éclairage des pièces.

Plus récemment, des exemples de velum tendus ou de protection en brandes de bruyère ou roseaux offrent une intégration harmonieuse au paysage bâti.

Les **supports** sont en ferronnerie légère, très sobre ou, plus récemment, ouvragée, rarement en bois de type pergola.

Les garde-corps de terrasses traditionnels sont pleins et massifs, bâtis en pierre dans la continuité du mur



Garde-corps en ferronnerie légère



Claustra en briques



### Comment respecter l'identité paysagère

#### Créer ou restaurer une terrasse

- Réaliser des terrasses de petites dimensions qui s'insèrent mieux au bâti existant (voire les localiser sur la parcelle opposée par rapport à la rue).
- Le **niveau des terrasses** créées sera situé au minimum 1 étage au-dessous du niveau de la toiture.
- **Ne pas construire de terrasse sur pilotis.** Intégrer les points d'appui dans un bâti dont il sera possible de tirer parti.
- Les terrasses et perrons seront **dallés** de grandes dalles de pierre sombre ou de carreaux de terre cuite de petit format et de teintes nuancées.
- Les **garde-corps d'escalier** seront pleins et massifs ou en ferronnerie légère.
- Privilégier les **protections végétales**. Eviter les stores-bannes se référant à une architecture commerciale récente. Préférer une structure métallique discrète et des velum.
- La **ferronnerie** sera toujours de teinte sombre.
- Eviter les conduits de barbecues.



La treille filtre le soleil d'été et laisse passer les rayons bas d'hiver.



Vues de dessus et de dessous d'une terrasse «bâtie»



Structure métallique discrète



Protection de terrasse en roseaux



## L'identité des façades

### Observer le revêtement des murs anciens

#### Les enduits

Les murs sont constitués de pierres hordées au **mortier de terre ou de tuf et chaux, recouvertes d'un enduit de même composition**. Ce revêtement respirant a permis de les protéger. Les enduits récents réalisés au ciment, trop étanches à la vapeur d'eau, stockent de l'humidité à l'intérieur du mur et le dégradent peu à peu.

#### Les finitions

Les finitions des enduits anciens varient selon l'importance de la façade, les matériaux disponibles et les pratiques locales :

##### Façades principales :

- Les enduits de granulats moyens sont jetés, non talochés, mais protégés par un lait de chaux.
- Certains enduits de chaux teintés en masse et talochés ont une granulométrie plus fine (ex : Lumio, Cassano, Algajola)

Les enduits de terre plus grossiers protègent les façades secondaires et les murs des dépendances (piémont).

#### La pierre apparente

Les façades principales en pierre apparente sont très rares et enduites auparavant à pierres vues (à fleur des pierres, joints ni en creux ni en relief). Ailleurs, cet aspect est réservé aux façades secondaires, pignons, murs des dépendances et murets de clôture et de soutènement.

Dans les hameaux du Fango et du Filosorma, les murs des maisons présentent des pierres non rejointoyées.

Dans le Ghjunssani, les enduits sont réalisés en tuf, en finition jetée sur laquelle un lait de chaux a été appliqué.

Dans les villages de la vallée de l'Ostriconi, ils semblent davantage dosés en chaux.



Enduit de tuf à Pioggiola recouvert d'un lait de chaux blanc.



Les mortiers de rejointoiement réalisés au ciment empêchent l'assèchement des murs.

Les enduits récents contiennent du ciment. Ils sont fréquemment réalisés en finition projetée, parfois relativement grossière ou écrasée.



Les ravalements récents dégagent parfois les chaînes d'angle en pierre, protégées jusqu'alors par les enduits anciens.



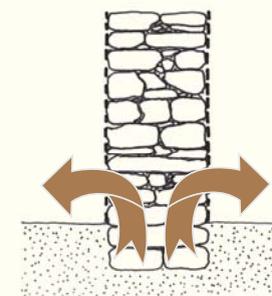
## Comment respecter l'identité paysagère

### Ravaler une façade ancienne

- Traiter la façade de manière homogène du sol au toit.
- Enduire les façades pour protéger les murs constitués de pierres de tout venant.
- Réaliser des enduits de terre ou de tuf et chaux hydraulique (NHL) ou chaux aérienne (C L) pour permettre au mur de «respirer» et de s'assécher.
- Opter pour un ravalement cohérent : ne pas dégager les pierres d'angle en retrait lorsque le reste de la façade est enduit, par exemple.
- Seules les façades des maisons situées dans les hameaux d'altitude (Montestremo, ...) appartenant à des ensembles cohérents seront conservées en pierre apparente.
- Les façades secondaires et pignons peuvent être soit enduits à la chaux soit enduits à pierres vues dans une teinte et un aspect de surface proches de ceux de la pierre.
- S'inspirer des **finitions** les plus anciennes visibles dans les villages-mêmes. A défaut, réaliser des enduits talochés.

### Enduire un bâtiment neuf

- L'enduit à appliquer dépend de la nature des matériaux composant le mur et de l'existence ou non d'une barrière étanche entre le sol et le mur à enduire.
- Un mur à l'abri de l'humidité, bâti en pierres dures, parpaings ou briques accepte des enduits fortement dosés. Un mur bâti en pierres tendres nécessite des enduits peu résistants. Dans tous les cas, le tuf et la chaux apportent un confort hygrométrique supplémentaire à l'intérieur du bâtiment.



Les murs anciens ne possèdent pas de barrière étanche au niveau des fondations ou des parties semi-enterrées. Ils absorbent l'humidité par remontées capillaires. La réalisation d'enduits de chaux favorise l'assèchement des murs, tout en contribuant à leur protection.

L'enduit ancien au tuf et à la chaux protège les maçonneries de pierre hordées à la terre. Il doit être entretenu.



L'enduit à pierres vues est le résultat d'une dégradation de la surface de l'enduit. Cependant cet aspect peut être recherché lors des réfections de l'enduit des façades secondaires et des pignons



La teinte de la pierre domine celle du mortier de rejointoiement répondant ainsi à une qualité d'homogénéité du mur tout en mettant en évidence la richesse des nuances.





## L'identité des façades

### Les teintes des façades

**Enduits :** teintes du tuf ou du lait de chaux qui le protège (Valeur : moyenne, ni claire ni sombre). Leur vieillissement entraîne la migration des pigments des pierres et du tuf vers le lait de chaux de surface, en le patinant.

Autres teintes : terre plus brune ou légèrement orangée, rose orangé nuancé pour les enduits fins teintés en masse.

**Laits de chaux :** dans les tons de blanc, beige clair, orangé grisé, rose orangé nuancé, orangé oxydé, ocre jaune.

**Peintures :** tons très soutenus (rose...).

### Les décors

Leur importance dépend du type de bâti :

- **Maisons et bâti modestes :** Seuls les tableaux sont badigeonnés. Ce revêtement déborde parfois sur la façade pour signifier un encadrement.

- **Maisons importantes :** Les murs sont badigeonnés; les ouvertures principales, en particulier les entrées, sont soulignées d'un encadrement, dessiné au lait de chaux ou maçonné en relief.

- **Maisons nobles :** Les murs sont badigeonnés. Le décor est chargé : encadrements, bandeaux, pilastres sont dessinés ou réalisés en relief.

Sur les maisons modestes, le soubassement n'est pas différencié.

Un traitement récent consiste à réaliser les joints avec un mortier de ciment en les différenciant fortement de la pierre par leur teinte ou leur aspect. Le lissage des joints par exemple crée un contraste très fort avec la rugosité de la pierre.



La teinte des joints se différencie trop de celle de la pierre.

Des rejointoiements plus anciens de teinte terre rosée présentent un contraste moins fort.



Les ravalements récents présentent des teintes franches ou intenses qui se détachent trop fortement dans le paysage.

## Comment respecter l'identité paysagère

### Les teintes des façades

Avec les toitures, les pierres et les menuiseries, les façades concourent à la teinte générale d'un village.

- Rechercher l'insertion du projet dans un ensemble plutôt qu'une approche limitée au seul projet.

- Éviter les enduits aux tons intenses et les enduits trop clairs : choisir des tons rompus et nuancés. **Éviter le blanc qui contraste trop avec le paysage et vieillit plus lentement.**

- Se référer au nuancier des enduits et badigeons établi pour la Balagne.



Les teintes de valeur moyenne, à l'opposé du blanc, créent un contraste doux et s'harmonisent davantage avec l'environnement bâti et naturel.

### Les décors

- Les décors seront réalisés selon l'importance et le type de bâti et s'inspireront des modèles traditionnels. Les encadrements seront soulignés avec parcimonie de manière à privilégier la sobriété de l'ensemble.

- Le cas échéant, des éléments créatifs seront intégrés à l'échelle du détail.

- Ne pas réaliser de placages en fausses pierres.



## Les éléments identitaires

Les formes et types diffèrent selon la noblesse ou modestie de la construction. Au rez-de-chaussée, elles répondent à un usage agricole (animal de bât, ...).

### Les volets

En étage courant, la plupart des ouvertures sont fermées de persiennes en bois, rabattables en façade, dont certaines à jalousies.

Sur les maisons importantes et les maisons nobles, ces persiennes sont doublées de volets intérieurs à panneaux, fixés sur l'ouvrant.

En combles, des volets pleins à cadre ou à lames horizontales, ouvrant vers l'intérieur, ferment les ouvertures.

### Les fenêtres ou menuiseries

Les fenêtres traditionnelles sont en bois dense, à 2 vantaux et 3 ou 4 carreaux par vantail selon qu'elles se situent sur des façades modestes ou aux étages courants de maisons importantes.

### Les portes

#### Les portes d'entrée

Les plus anciennes sont pleines, à 1 ou 2 vantaux, et constituées de 2 lits de planches croisées : horizontales ou obliques à l'extérieur, verticales à l'intérieur. On peut encore les observer sur les maisons modestes, présentant parfois des motifs recherchés.

Les maisons importantes ont des ouvertures plus imposantes, fréquemment cintrées.



Volets pleins au niveau des combles.

Elles sont fermées de portes de belle facture, à 2 vantaux égaux et panneaux moulurés à pointes de diamant. Le cintre, protégé par une ferronnerie soignée, est vitré pour éclairer l'entrée.

Quel que soit le type, elles sont placées dans l'embrasure, à 25 cm environ en retrait du nu de la façade.



Porte d'entrée à panneaux moulurés



Porte d'entrée à 2 lits de planches croisées, obliques à l'extérieur, verticales à l'intérieur.

## Comment respecter l'identité du bâti ancien

- Vérifier si la remise en état des **volets** est possible. Il est toujours préférable dans ce cas de les restaurer.

- Conserver ou placer des **volets** intérieurs en bois à panneaux, en complément des persiennes en bois, de préférence à jalousies.

- Les volets à barres et écharpes (Z) ne correspondent pas à un modèle local.

- Peindre le bois, de préférence par une peinture à l'huile de lin pour une meilleure durabilité.

- Remplacer par des **fenêtres** en bois selon les modèles traditionnels. Respecter le dessin traditionnel (2 ou 3 petit-bois par vantail) de manière à obtenir des carreaux plus hauts que larges.

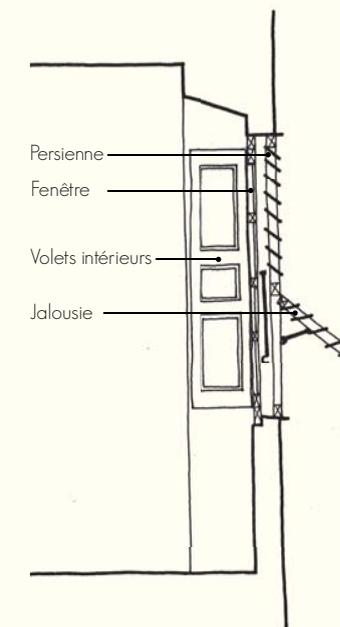
Sur les menuiseries industrielles à double vitrage, les petit-bois seront rapportés et non insérés entre les vitrages.

- Protéger le bois par une peinture, à l'huile de lin de préférence, favorisant une meilleure durabilité et facilitant son entretien.

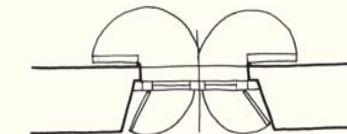
- Conserver ou restaurer les **portes d'entrée** pleines, caractéristiques de l'identité architecturale locale, en particulier les lames obliques, jet d'eau, quincaillerie.

- En cas de remplacement, les réaliser en bois en s'inspirant des modèles en place. Reproduire les détails intéressants.

Le dispositif consistant à doubler les persiennes par des volets intérieurs doit être privilégié : outre son intérêt esthétique, il permet de se protéger du froid, de ventiler le logement en été et de maîtriser l'éclairage tout en préservant l'intimité. Il répond aux besoins d'aujourd'hui.



Persienne  
Fenêtre  
Volets intérieurs  
Jalousie



Jet d'eau commun sur porte pleine



## LES ELEMENTS DE MENUISERIE

### Les portes de service et de remises

Portes pleines à cadre ou à lames larges et 2 lits de planches croisées. Les lames extérieures sont horizontales ou obliques. A 1 ou 2 vantaux, elles s'ouvrent vers l'intérieur ou se rabattent en façade.

Les remises ont parfois de grandes ouvertures à l'étage, fermées par des portes à 2 vantaux facilitant l'accès et la manutention.

En rez-de-chaussée, un volet est découpé dans les portes d'ouvertures modestes pour la ventilation et l'éclairage de la remise.



Grande porte de remise à l'étage pour faciliter le stockage et la manutention



Porte vitrée du XIX<sup>ème</sup> (vitrage sur la demi-hauteur)

Les portes et volets se logent parfois dans un encadrement en bois placé dans l'embrasure. Il forme le dormant de la menuiserie.

### Les portes vitrées

Aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup>, quelques portes sur rue sont vitrées de 4 ou 6 carreaux et protégées par des volets amovibles. Elles permettent un apport de lumière supplémentaire.

## INTERVENIR SUR L'EXISTANT - RESTAURER, REMPLACER OU PLACER DES ELEMENTS

### Comment respecter l'identité du bâti ancien



Quelques portes remarquables

- Dans certains cas à identifier, des portes pleines de maisons modestes peuvent être remplacées par des portes vitrées respectant le type du XIX<sup>ème</sup> pour améliorer l'éclairage du logement.

### Portes de remises

- Respecter les principes régissant chaque modèle de menuiserie ancienne en relation avec l'ouverture : portes pleines en bois à lames croisées ouvrant vers l'intérieur ou vantaux rabattables de part et d'autre en façade.

### Ferronnerie, quincaillerie, serrurerie

- Conserver les éléments anciens encore en place (grilles, loquets...).

- Conserver les encadrements de portes et de volets en bois.

Grilles, serrures et éléments de quincaillerie intéressants à conserver



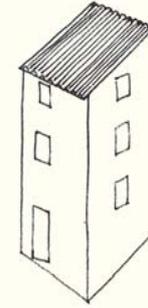


## L'identité des toits balanins

### Les toits en pente

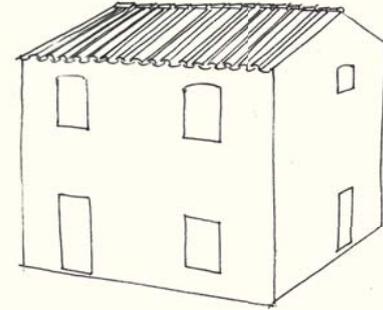
- Faible pente, de 15 à 25 %, orientée vers la vallée, plus rarement vers la rue ou la place. Le faitage est parallèle aux courbes de niveau.
- Disposition selon le volume à couvrir :

de faible profondeur



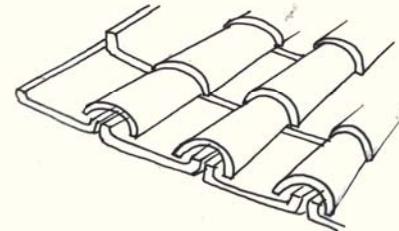
Toiture à 1 pente  
(cas le plus fréquent)

de profondeur importante



Toiture à 2 pentes

Seules les maisons nobles possèdent des toits à 4 pentes couvrant des volumes imposants particuliers.



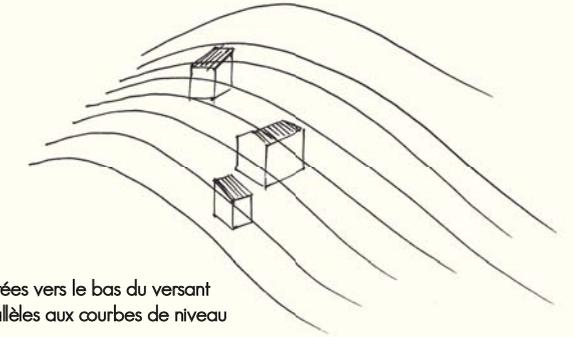
Quelques toitures ont conservé les tuiles romaines (imbrex et tegulae) placées en tuiles de courant



## Comment respecter l'identité paysagère

### Comment refaire ou créer un toit en pente

- Respecter l'orientation des toitures mitoyennes et privilégier si le contexte le permet, une orientation vers le bas du versant.
- Respecter le type de toiture correspondant au volume bâti (toit en pente, 1 ou 2 pentes).
- Recouvrir entièrement la sous-toiture par des tuiles de couvert et des tuiles de courant.



Toitures orientées vers le bas du versant  
Faitages parallèles aux courbes de niveau

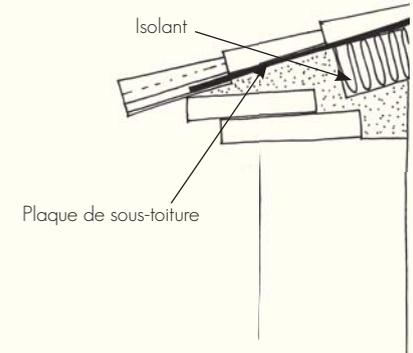
### Quels matériaux choisir

- Réutiliser les tuiles canal existantes non poreuses en tuiles de couvert.
- Remplacer les autres tuiles par des tuiles canal vieilles de teintes nuancées à l'exception du bâti spécifique. Eviter les teintes homogènes, trop claires ou orangé vif.
- Dissimuler les matériaux d'étanchéité et l'isolation (voir schéma).
- Conserver les tuiles romaines présentes.

### Les teintes



### Etanchéité



A l'égout du toit (bas du versant), la tuile de courant (tuile inférieure) est doublée pour dissimuler les plaques de sous-toiture qui assurent l'étanchéité



## Les éléments particuliers

### Les rives



La rive est constituée de tuiles de courant scellées sur le mur, non débordantes.

### Les faitages



Sur les toitures à 1 pente, le faitage est réalisé en scellant le dernier rang de tuiles sans débord et sans rapporter de tuiles faitières.

### Les bords de toiture



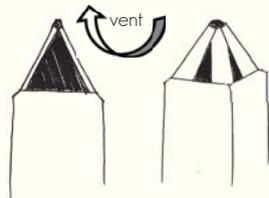
Génoises constituées de tuiles, associées ou non à des carreaux de terre cuite et recouvertes parfois d'un rang d'ardoises.



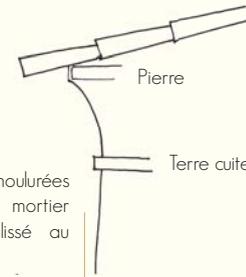
Débord formé de lits de pierres plates posées en encorbellement.

### Les souches de cheminée

Elles ont un grand impact dans les perspectives sur les vallées. Les types sont multiples et bâtis pour se protéger des forts vents dominants.



Corniches moulurées réalisées au mortier chaux-pierre lissé au gabarit



## Comment respecter l'identité paysagère

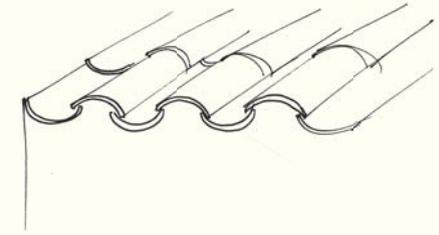
### Comment réaliser les éléments particuliers de la toiture

- Restaurer ou copier les éléments identitaires.
- Réaliser une **rive** selon schéma, sans débord de la tuile de courant ou de la maçonnerie.
- Toit à 1 pente : le **faitage** n'est pas souligné par un rang de tuiles faitières.

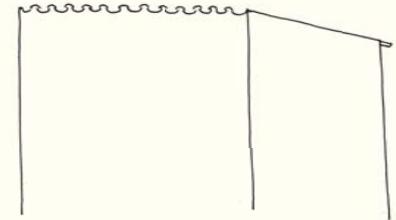
- Respecter les **débords traditionnels** existant sur les immeubles de mêmes proportions situés dans l'environnement proche :
  - Maisons modestes : simple débord des tuiles de couvert (16 à 20 cm).
  - Volumes importants : génoises à 1 ou 2 rangs ou corniches moulurées simples, réalisées au mortier de chaux sur une maçonnerie en pierre surmontée de tuiles ou d'ardoises.
- Prolonger les courbes des murs par des débords arrondis.

- Réaliser des **souches de cheminée** inspirées des souches traditionnelles.

Côté pignon, la couverture s'achève par une **tuile de courant** non débordante



Il n'existe pas de tuiles faitières sur les toits à 1 pente



Ce type de souche à 4 événements latéraux doit être conservé et restauré



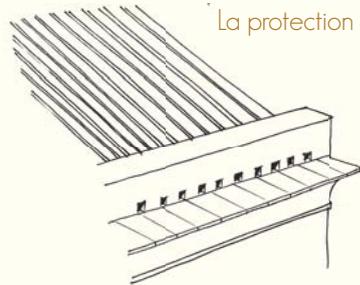


## L'écoulement des eaux pluviales



Gouttières «à la balanine» : chéneau bâti en tuiles sur le mur. Il s'évacue par une gargouille ou une descente en éléments de terre cuite

## La protection contre le vent



Acrotère à usage de parevent évitant le soulèvement des tuiles

## Les ouvertures en toiture



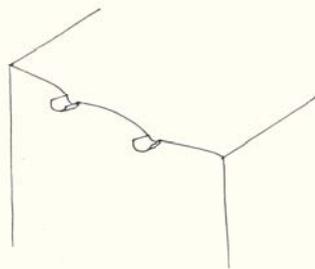
Les toitures des immeubles couvrants ne possèdent aucune ouverture. Des lucarnes existent seulement sur les immeubles importants.

Fenêtre de toit rapportée inadaptée au site

## Les toitures-terrasses non accessibles

Elles sont présentes traditionnellement sur les bâtiments bas à usage agricole ou les remises, et constituées de terre rapportée sur une charpente, recouverte d'un béton de chaux.

Sur les habitations, elles sont rares et présentent des formes adoucies et des acrotères bas.



## Comment respecter l'identité paysagère

### Eloigner les eaux de pluie de la façade

- Réaliser des **bords de toit** au maximum du débord permis par le matériau utilisé (terre cuite, pierre) pour éviter le ruissellement des eaux sur la façade. Sur les maisons hautes, le débord sera amplifié par les génôises ou corniches.
- Conserver les dispositions traditionnelles : **gouttières «à la balanine»**, acrotères. Les créer lors de la réfection de la toiture, sur des immeubles de 1 à 3 niveaux.
- **Éviter la zinguerie** qui entraîne des découpes de la façade et des jonctions entre toitures disgracieuses.
- **Éviter les fenêtres de toit.**

### Réaliser une toiture-terrasse non-accessible

Ce type de toiture doit être réservé aux petits volumes.

#### Aspect fini de la toiture :

Mettre en œuvre des matériaux permettant un faible contraste de teinte et de texture entre toit et mur, du type :

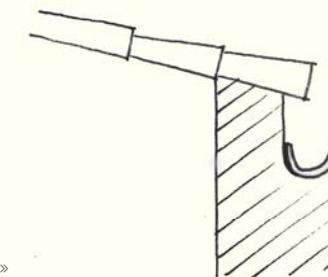
- Mortier de terre avec formes de pente adaptées.
- Granulats de teinte ocre.
- Toit végétalisé.

Dissimuler les matériaux d'étanchéité.

Éviter les acrotères pour leur raideur, inadaptée au paysage balanin.

#### Évacuation des eaux pluviales :

Réalisée par gargouilles ou gouttières «à la balanine».



Gouttière «à la balanine»



Débord de toit restauré



Toiture-terrasse créée sans acrotère. Ses formes de pente particulières permettent l'évacuation directe des eaux pluviales

## LES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

L'adaptation des logements au confort actuel a entraîné sur le bâti traditionnel des modifications considérables en termes d'impact paysager. Des éléments étrangers à l'architecture de Balagne ont été rapportés sur les façades et toitures.

### Conduits et câbles

Au rythme des divisions d'immeubles en plusieurs logements, sont apparus en façade, les évacuations d'eaux usées, conduits d'extraction de fumées et alimentations électriques et téléphoniques de chacun des logements.

Ces éléments sont la résultante d'une modernisation de l'immeuble au coup par coup.

### Evacuation des eaux pluviales

#### Les toitures

Sur les volumes importants, le débord des génoises et corniches éloigne les eaux de la façade. Sur le bâti modeste à faible débord de toit, les eaux étaient recueillies dans des chéneaux bâtis dans l'épaisseur du mur ou évacuées librement.

Ces dispositifs sont remplacés par des gouttières et descentes en PVC, visibles de loin et peu propices à une mise en valeur du bâti traditionnel.

#### Les terrasses

Les gargouilles traditionnelles sont remplacées peu à peu par des descentes en PVC découpant les façades au hasard des obstacles.



Les dispositifs traditionnels sont remplacés par des éléments en PVC



## INSTALLER DES EQUIPEMENTS - REDUIRE L'IMPACT DE L'EXISTANT

### Comment respecter l'identité du bâti ancien

Effacer au maximum les éléments rapportés :

- Encastrer ou déplacer à l'intérieur du bâti les évacuations d'eaux usées et les conduits d'extraction de fumées.
- Répartir à l'intérieur les alimentations électriques et téléphoniques.
- Positionner les câbles du réseau ERDF et France Telecom le long de lignes verticales et horizontales de la façade pour éviter de découper les surfaces pleines. Les peindre.
- Réutiliser le cas échéant, les anciens conduits de cheminée sous réserve d'adaptation pour créer une ventilation naturelle.

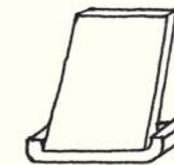
- Éviter de rapporter une zinguerie. En présence de génoises ou de corniches, la pose de zinguerie n'est pas nécessaire.

- **Ne pas placer d'éléments en PVC.** Si nécessaire, placer des descentes en terre cuite ou des chéneaux et descentes en zinc patiné ou en cuivre. Terminer par un dauphin en pied de chute.

Rechercher la localisation la plus discrète (angle de mur, façade latérale...). Éviter les jonctions aériennes.

- **Evacuer l'eau des terrasses par des gargouilles** en terre cuite ou en pierres, placées de préférence sous le vent. Dans le cas d'une grande hauteur, canaliser les eaux dans des descentes en terre cuite placées discrètement.

- La création d'une terrasse doit tenir compte aussi de l'écoulement des eaux pluviales. **Réaliser des formes de pente entraînant une localisation discrète de la récupération des eaux.**



Sortie de ventilation en façade

Les évacuations d'eaux usées peuvent être dissimulées soit par encastrement soit par déplacement à l'intérieur du bâti



La teinte de cette descente imitant celle du cuivre se fond bien avec la teinte générale des façades enduites ou en pierre.



Les descentes semi-encastrées en terre cuite sont plus adaptées à l'architecture des villages.



## LES ELEMENTS D'EQUIPEMENT

### Compteurs, climatiseurs et boîtes aux lettres

Éléments rapportés sur la façade ou au sol.

### Auvents

Le besoin de protéger l'entrée s'est traduit par la pose de nombreux auvents de matériaux et formes peu discrets : verre/plexi sur armature métallique, tuiles sur structure bois.

De fausses génoises en tuiles canal surmontent parfois les ouvertures.

### Paraboles

Placées sur les façades, les toits, les terrasses, elles ont parfois un impact très important, en particulier sur les toits visibles en surplomb.

### Capteurs solaires et panneaux photovoltaïques

Sur le bâti existant, des matériels captant l'énergie solaire permettent de réduire la consommation énergétique. Cependant, leur position en toiture et leur teinte sombre ne contribuent pas à leur insertion harmonieuse au bâti. Des solutions nouvelles doivent être recherchées et mises en œuvre.

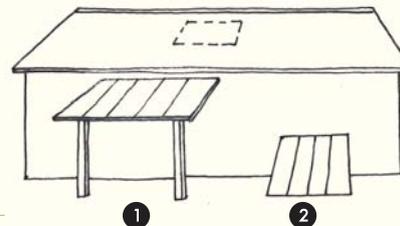


Les réservoirs des capteurs thermiques peuvent être incorporés à une maçonnerie



1 - Des toitures peuvent être créées en fonction des panneaux photovoltaïques à supporter.

2 - La pose au sol si elle évite les ombres portées, s'avère discrète et efficace



## INSTALLER DES EQUIPEMENTS - REDUIRE L'IMPACT DE L'EXISTANT

### Comment respecter l'identité du bâti ancien

- Les **boîtiers** seront incorporés dans des niches ménagées dans un bâti en pierre (muret de clôture, banc).

- Les **compteurs** seront dans la mesure du possible, conservés à l'intérieur de l'immeuble ou intégrés discrètement dans la façade ou un muret (au sol pour l'eau). Fermer les niches par des portillons en bois.

- Dissimuler les **climatiseurs** dans l'épaisseur du mur ou l'embrasure d'une ouverture, ou sur une terrasse.

Isoler le bâti existant et construire des habitations utilisant un rafraîchissement naturel.

- Pour les **auvents**, rechercher une protection de l'entrée par l'aménagement d'un **sas intérieur fermé** isolant le logement de l'extérieur.

- Ne pas réaliser de protection en débord en tuiles, marquise ou store.

- Rechercher le modèle opaque le plus plat et sobre possible.

- Étudier avec la Commune la pose de **paraboles** collectives.

- Localiser les paraboles individuelles aux points les plus éloignés des vues principales. Privilégier les terrasses et les parties arrière des toitures.

- Dans le bâti neuf, réduire la consommation d'énergie par **une architecture et des matériaux adaptés**.

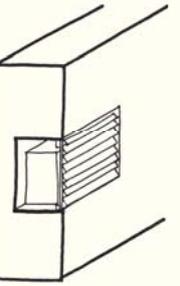
- **Capteurs solaires thermiques** : les dissimuler derrière les garde-corps des terrasses, en pied de façade ou au sol aux abords immédiats. Sur les toits, incorporer les réservoirs à une maçonnerie.

- Ne pas découper les toitures par des **panneaux photovoltaïques**. Tirer parti d'un volume en décroché et utiliser les panneaux comme couverture de ce volume, par exemple, ou les placer au sol sur un support bas.

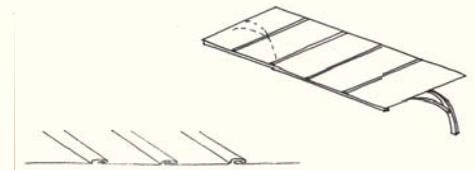
- **Vérifier leur impact** depuis les rues et accès principaux situés en amont.



Climatiseur placé dans une niche fermée d'une ventelle



Paraboles placées au sol à l'arrière de la mairie de Novella



Type d'auvent sobre : matériau étanche opaque sur supports fins en ferronnerie



Capteurs à air placés en retrait de la façade imitant des baies vitrées

## LES TEMOINS DE LA VIE RURALE TRADITIONNELLE

### Les éléments identitaires

De nombreuses bâtisses ou éléments attestent de l'activité agricole et de la culture rurale traditionnelle de Balagne.

### Les dépendances

Paillers et remises, isolés ou proches des maisons, constituent des abris de dimensions très modestes.

### La vie quotidienne, les pratiques



Pierre en débord supportant la tinette (catinu)



Mangeoire à âne



Quelques cadrans solaires subsistent



Moulin à eau



Séchoir à figues



Four à pain

### La présence des animaux de bât

Le bâti et la pierre en conservent la mémoire au niveau des rez-de-chaussée utilisés comme dépendances.



Pierre percée en débord (fibbja) servant à fixer la longe



Mangeoires creusées dans la pierre



Mangeoires creusées dans la pierre

### Comment respecter l'identité du bâti ancien

- Réaliser un inventaire exhaustif.
- Evaluer leur niveau d'intérêt.
- Sauvegarder ces témoins publics ou privés en les restaurant.
- Apprendre à voir les petits éléments, en connaître leur usage ancien et les conserver dans les projets de réhabilitation ou de construction.
- L'affectation des dépendances (pailler, remise) à un autre usage devra conserver leurs caractéristiques architecturales.



L'affectation d'un pailler à l'habitation doit préserver ses caractères architecturaux



Moulin à huile

*Arc de décharge (u vultinu)* : arc en pierre permettant le report des charges sur les parties pleines du mur de part et d'autre.

*Argile (terra rossa)* : terre utilisée dans le montage des maçonneries en moëllons de granit

*Assari (l')* : dans un pailler, ensemble des travi (poutres) et des scandule (bardeaux) supportant la terre rouge.

*Bandeau (a fascia)* : bande décorative horizontale enduite ou peinte, sous la génoise ou la corniche.

*Calade (a ricciata, a chjappata en Balagne)* : rue revêtue de pierres ou de galets posés «debout» et perpendiculairement au sens de la pente.

*Chaînage d'angle (u quadru, a quadreru)* : pierres d'angle d'une construction posées de manière alternée. Elles constituent l'ossature des murs et assurent leur cohésion.

*Charpente (l'intempio)* : ensemble des pièces de bois maîtresses qui soutiennent la couverture.

*Chéneau (canaletta pigliata indé u muru)* : élément qui recueille les eaux de pluie au bas d'un pan de toiture. Le dispositif spécifique de gouttière «à la balanina» est dit gronda balanina.

*Corniche (curnice)* : moulure en relief située sous le débord de toiture. Elle éloigne les eaux pluviales de la façade et constitue un élément de décor.

*Dauphin* : élément en fonte, en zinc ou en terre cuite situé à la base de la descente d'eaux pluviales, recourbé, parfois orné d'une tête de dauphin.

*Descente (a falata)* : canalisation verticale qui recueille les eaux de pluie s'écoulant du chéneau.

*Dormant (u tilare)* : châssis fixe d'une porte ou d'une fenêtre, scellé à la maçonnerie, sur lequel s'articule l'ouvrant.

*Encadrement (u tilare)* : bordure peinte ou en relief autour d'une baie.

*Encorbellement (a falza volta)* : éléments en débord par rapport aux éléments inférieurs (mur, assise de pierres ou de briques)

*Feuillure (l'ingarsa)* : évidemment dans une pièce de bois ou une pierre permettant d'encastrer ou d'articuler un autre élément.

*Fibia, azzingatoghju, ligatoghju* : au rez-de-chaussée, pierre trouée en débord du mur permettant de fixer la longe d'un animal

*Garde-corps (a ringhera)* : élément de protection placé sur un mur ou un appui de baie.

*Génoise (l'avanzata)* : corniche composée d'éléments en terre cuite sur un ou plusieurs rangs.

*Glacis* : partie oblique d'une maçonnerie facilitant l'écoulement de l'eau située en tête ou au bas d'un mur, appui de baie,...

*Gond (u masciottu)* : pièce métallique scellée dans le mur sur laquelle pivote le volet.

*Imbrex (u tegulu rumanu)* : tuile plate romaine

*Imposte (imposta)* : partie fixe ou mobile, pleine ou vitrée, située au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre.

*Jambage (spallina)* : montant latéral d'une baie.

*Jet d'eau* : pièce basse moulurée d'une porte ou d'une fenêtre qui éloigne l'eau du seuil ou de l'appui

*Linteau (sopraporta, u sopruscju)* : élément qui ferme le haut d'une baie, constitué d'une pierre, une poutre en bois ou en béton.

*Modénature* : ensemble des éléments de la façade qui servent d'ornement.

*Mouluration (curnice)* : ensemble des profils et des rainures d'un élément de pierre ou de bois.

*Paillers (Pagliaghji)* : abri où l'on déposait de la paille. Par extension le mot «pagliaghju» est utilisé pour le fourrage, pour l'habitat du berger et parfois pour les bêtes.

*Palmentu* : cuve du pressoir à olives ou à raisin.

*Penture (e mappe, e mappette)* : élément plat de ferronnerie fixé sur les volets permettant leur pivotement sur le gond.

*Petit-bois* : élément de menuiserie divisant le vantail d'une fenêtre en plusieurs carreaux. Sa mouluration peut permettre de dater la menuiserie.

*Pignon (capimonte)* : mur situé sous la rive d'un toit, généralement perpendiculaire à la façade principale située sous l'égout du toit.

*Plaques de sous-toiture* : éléments assurant l'étanchéité de la toiture et supportant les tuiles

*Poutrelles métalliques* : profilés de métal constituant l'ossature de certains balcons

*Rejointoiement* : réfection des joints (ghjunte) des pierres d'un mur

*Scandule (bardeaux)* : pièces de bois servant de coffrage à un toit de terre ou utilisées comme tuiles en couverture.

*Solin (a suletta)* : jonction entre un élément vertical et un élément horizontal inférieur, bâtie à la chaux pour assurer l'étanchéité.

*Soubassement (a fascia)* : partie inférieure du mur peinte ou en relief par rapport au nu de la façade.

*Teghja (teghje), a baina, a tittella* : pierre(s) plate(s) utilisée(s) en couverture ou en bord de toiture. Plaque de schiste.

*Tirant (a chjave)* : élément métallique placé de mur à mur pour limiter les déformations de la structure, terminé par deux clefs

*Travée* : alignement vertical des ouvertures d'une façade.

*Travu, cantellu, cantillettu* : poutre secondaire soutenant les scandule.

*Trou de boulin (tufone di i ponti)* : percement dans la maçonnerie d'un mur indiquant un point de fixation de l'échafaudage. Lorsqu'il est rebouché, son emplacement est marqué d'un signe (segnu di salomone).

*Tuf (u tofu)* : arène granitique utilisée comme charge dans les enduits

*Tuile de courant, de couvert (i canali)* : tuile inférieure, supérieure

*Vantail (l'alaba)* : panneau fixe ou mobile d'une porte ou d'une fenêtre.

*Voûtain (u vultinu)* : maçonnerie cintrée, située entre deux poutrelles, constituée de briques posées chant contre chant.

Sources :

- MASSIANI Santu

- ORSOLINI Joseph, *L'habitat au toit en terrasse - Spécimen de l'architecture paysanne en Corse* - Parc Naturel Régional de la Corse, SAGEP, 1993

- PIETROTTI Antoine, *Maçon*

## VILLAGES PROTEGES AU TITRE DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES, DES SITES OU D'UNE ZPPAUP OU AVAP

- Protection au titre des Monuments Historiques : s'applique dans un rayon de 500 m autour d'un monument classé ou inscrit à l'Inventaire Supplémentaire. Le projet sera soumis par le Maire à l'avis de la DREAL ou de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

- Protection au titre des Sites classés ou inscrits : s'applique dans le périmètre du Site. Le projet sera soumis par le Maire à l'avis de la DREAL ou de l'ABF.

- Protection au titre d'une ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) ou d'une AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) : s'applique à des zones délimitées suite à une étude paysagère de la commune, selon un règlement propre à chacune des zones.

## Communauté de Communes du Bassin de Vie de l'Île-Rousse :

Corbara	Abords MH, Etude d'AVAP en cours
Île-Rousse	Abords MH
Monticello	Abords MH
Pigna	Abords MH et Site inscrit
Santa-Reparata-di-Balagna	Abords MH

## Communauté de Communes de Calvi-Balagne :

Algajola	Abords MH et Site inscrit
Aregno	Abords MH et Site inscrit
Calenzana	Abords MH et Site inscrit
Calvi	Abords MH, Site inscrit et Site classé
Cateri	Abords MH et Site inscrit
Galeria	Abords MH et Site inscrit
Lavatoggio	Abords MH et Site inscrit
Lumio	Abords MH
Montegrosso	Abords MH et Site inscrit
Sant'Antonino	Abords MH et Site inscrit
Zilia	Abords MH et Site inscrit

## Communauté de Communes di E Cinque Pieve di Balagna :

Belgodere	Abords MH
Costa	Abords MH
Lama	Abords MH, ZPPAUP
Nessa	Abords MH
Novella	Abords MH
Occhiatana	Abords MH
Palasca	Site classé, Site inscrit
Speloncato	ZPPAUP

## CONSEILS

Vous pouvez être conseillé sur votre projet et les démarches que vous devez effectuer par :

- Le Syndicat mixte du Pays de Balagne
- Les mairies
- La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer, Unité territoriale de Balagne)
- Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement)
- Le STAP (Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine).

## DEMARCHES ADMINISTRATIVES A EFFECTUER AVANT LA REALISATION DES TRAVAUX

La réalisation de travaux de réhabilitation, démolition et construction est soumise à des réglementations au titre de :

- L'Urbanisme,
- du Patrimoine (abords des Monuments Historiques\*, ...),
- L'Environnement (sites inscrits\*, ...).

\* Voir annexe 2 - VILLAGES PROTEGES

Des autorisations administratives sont nécessaires. Elles varient en fonction de la localisation du projet et selon les travaux envisagés :

- Type de travaux,
- Modifications architecturales qu'ils entraînent,
- Importance du bâtiment à modifier.

Ces autorisations sont détaillées dans les tableaux ci-après. Pour les obtenir, retirer les formulaires adaptés à la mairie du lieu du projet ou les télécharger. Joindre les pièces sollicitées selon le cas et déposer la demande en mairie.

Ne pas confondre ces **autorisations d'urbanisme** que doit obtenir le propriétaire ou son représentant avec l'**autorisation d'occuper le domaine public** que l'entreprise doit solliciter avant travaux auprès de la mairie.

## TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

MODIFICATION	TRAVAUX ENVISAGES	AUTORISATIONS A DEMANDER			
		Permis de construire	Déclaration préalable	Permis de démolir	Autorisation d'enseigne
TOITURE	Refaire la couverture		x		
	Placer des capteurs thermiques ou des panneaux photovoltaïques		x		
	Modifier le volume d'une toiture de façon à permettre un aménagement	Selon la surface de plancher* et l'emprise au sol* créées et les surface de plancher ou emprise au sol totales :			
AJOUTER UN NIVEAU	Surélever la toiture pour rendre le dernier niveau habitable				
	Surélever d'un étage	x	x		
AGRANDIR LE VOLUME	Étendre le bâtiment latéralement				
FACADE	Ravaler une façade, modifier les ouvertures		x		
MENUISERIES	Remplacer des fenêtres, des portes ou des volets		x		
AMENAGER UN ESPACE EXTERIEUR	Créer une terrasse ou un balcon, créer une clôture	Selon la surface de plancher* et l'emprise au sol* créées et les surface de plancher ou emprise au sol totales :			
COMMERCE	Réhabiliter un local en modifiant les volumes	x	x		
	Modifier, éclairer une devanture, placer ou remplacer des stores		x		
	Placer ou remplacer des enseignes				x
CHANGER LA DESTINATION DE L'IMMEUBLE OU DU LOCAL	Transformer un local en habitation ou l'inverse, en modifiant les structures porteuses ou la façade	x			
	Transformer un local en habitation ou l'inverse, sans modifier les structures porteuses ou la façade		x		
DEMOLITION	Démolir tout ou partie d'une construction			x	

\* Surface de plancher : elle est égale à la somme des surfaces de planchers de chaque niveau clos et couvert, calculée à partir du nu intérieur des façades, déduction faite de certains espaces

\* Emprise au sol : elle correspond à la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus.

(Selon la circulaire du 3 février 2012 - voir détails page suivante)

## TRAVAUX SUR CONSTRUCTIONS EXISTANTES

SURFACE DE PLANCHER OU EMPRISE AU SOL CREEES	Nouvelles surface de plancher ou emprise au sol totales supérieures à 170 m <sup>2</sup>	Nouvelles surface de plancher ou emprise au sol totales inférieures à 170 m <sup>2</sup>
Création d'une surface de plancher <u>et</u> d'une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m <sup>2</sup>	-	-
Création d'une surface de plancher <u>et</u> d'une emprise au sol comprises entre 5 et 20 m <sup>2</sup>	Déclaration préalable	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher <u>et</u> d'une emprise au sol comprises entre 20 et 40 m <sup>2</sup>	Permis de construire	Déclaration préalable (en zone U du PLU) sinon Permis de construire
Création d'une surface de plancher <u>ou</u> d'une emprise au sol supérieures à 40 m <sup>2</sup>	Permis de construire	Permis de construire

## CONSTRUCTIONS NOUVELLES

SURFACE DE PLANCHER OU EMPRISE AU SOL CREEES	HORS SECTEUR PROTEGE	EN SECTEUR PROTEGE (rayon de 500 m autour d'un MH*, en Site inscrit, en ZPPAUP* ou AVAP*)
Création d'une surface de plancher <u>et</u> d'une emprise au sol inférieures ou égales à 5 m <sup>2</sup>	-	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher <u>et</u> d'une emprise au sol comprises entre 5 et 20 m <sup>2</sup> (40 m <sup>2</sup> en zone U du PLU)	Déclaration préalable	Déclaration préalable
Création d'une surface de plancher <u>ou</u> d'une emprise au sol supérieures à 20 m <sup>2</sup> (hors zone U du PLU).	Permis de construire	Permis de construire

\* MH : Monument Historique (classé ou inscrit à l'Inventaire Supplémentaire)  
 ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager  
 AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

ADMINISTRATIONS INSTITUTIONS ORGANISMES	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	INTERVENTIONS
ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	Parc Sainte Lucie «Le Laetitia» BPI59 - 20 178 Ajaccio Cedex 1	04 95 10 58 58	ademe.ajaccio@ademe.fr	Mise en oeuvre de la politique publique en faveur de la maîtrise de l'énergie. Aides aux travaux pour les communes et les particuliers.
ADIL 2B Agence Départementale d'Information sur le Logement	Les Terrasses du Fango 21, rue du Juge Falcone 20405 Bastia Cedex 9	04 95 58 15 32	adil2b@orange.fr	Information et conseils sur les droits, les aides et la réglementation relatifs au logement
Anah Agence nationale de l'habitat	8 bd Benoîte Danesi 20411 Bastia Cedex	04 95 32 97 91	Uniquement par téléphone	Aides à l'amélioration de logements privés de plus de 15 ans
CAPEB Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment	2 rue Notre-Dame de Lourdes 20200 Bastia	04 95 34 20 60	capeb.2b@voila.fr	Conseils, accompagnement des entreprises de l'Artisanat et du Bâtiment Montage de formations qualifiantes au patrimoine bâti
CAUE de la Haute-Corse Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement	Immeuble L'Expo, avenue de la libération 20 600 Bastia	04 95 31 80 90	caue-2b@wanadoo.fr	Conseils gratuits aux particuliers et aux collectivités locales Sensibilisation, documentation, expositions Espace Info Energie de Bastia
Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de la Corse	1, rue Major Lambroschini 20000 Ajaccio	04 95 21 19 43	www.architectes.org	Tableau des architectes Sensibilisation et formations
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse	3, rue Marcel Paul 20200 Bastia	04 95 32 83 00	www.cmahc.fr	Gestion du répertoire des Métiers Accompagnement des entreprises artisanales, formations
CTC Collectivité Territoriale de Corse Service Habitat et cadre de vie	22 cours Napoléon 20000 Ajaccio	04 95 50 38 42	paul.christiani@ct-corse.fr	Aides aux communes pour mise sur le marché de logements sociaux Aides aux particuliers pour travaux de réhabilitation en opérations groupées

ADMINISTRATIONS INSTITUTIONS ORGANISMES	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	INTERVENTIONS
DDTM Direction Départementale des Territoires et de la Mer Unité Territoriale de Balagne	8 Bd Benoîte Danesi 20411 Bastia Cedex Route de Calvi BP 33 20220 L'Île-Rousse	04 95 32 97 41 04 95 60 00 68	ddtm-sst@haute-corse.gouv.fr ddtm-sst-utn-balagne@haute-corse.gouv.fr	Assistance aux communes pour planifier et engager des actions dans les domaines de l'habitat, de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme pour le compte des communes (permis de construire, déclaration préalable...)
DREAL Direction Régionale Environnement Aménagement Logement Corse	19 Cours Napoléon CS 10 006 20704 Ajaccio Cedex 9	04 95 51 79 70	DREAL-corse@developpement-durable.gouv.fr	Autorisations et aides aux travaux sur le patrimoine protégé privé et communal. Aides aux communes pour études et travaux en sites protégés.
EDF	Service Partenaires Maîtrise de l'énergie - Rue Marcel Paul 20407 Bastia Cedex	09 69 32 25 20	sei.edf.com	Aides aux particuliers et communes pour les travaux d'économie d'énergie.
EIE Espace Info Energie Aghasole	Avenue Paul Doumer 20220 Ile-Rousse	04 95 47 12 61	aghasole@wanadoo.fr	Conseils, informations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, les entreprises agréées - Sensibilisation
FAGEC Fédération d'Associations et Groupements pour les Etudes Corses	Place San Bastianu, Ancienne mairie 20213 Castellare di Casinca	04 95 38 34 19	fagec@wanadoo.fr	Etude, valorisation et animation du patrimoine non protégé. Appartient au réseau REMPART. Montage chantiers de bénévoles.
FFBIP de Haute-Corse Fédération des Entrepreneurs et Artisans du Bâtiment et des Travaux Publics	Maison du BIP Résidence Prévert Quartier de l'Annonciade 20200 Bastia	04 95 34 92 40	d2b.ffbatiment.fr	Conseils et sensibilisation des entreprises Formations qualifiantes
Fondation du Patrimoine	Maison des Associations, Espace Sant Angelo - Rue du Dr Morucci 20200 Bastia	04 95 38 84 83	corse@fondation-patrimoine.org	Valorisation du patrimoine bâti privé non protégé : déductions fiscales, mobilisation du mécénat.

ADMINISTRATIONS INSTITUTIONS ORGANISMES	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	INTERVENTIONS
Maisons Paysannes de France Déléguée pour la Haute-Corse : Ewa Poli	20226 Speloncato	06 72 22 56 02	poli.ewa@wanadoo.fr	Conseils pour la sauvegarde du patrimoine bâti rural
OEC Office de l'Environnement de la Corse	14 avenue Jean Nicoli 20250 Corte	04 95 45 04 00	info@oec.fr	Aides aux communes : aménagements d'espaces publics, façades de bâtiments communaux, patrimoine non protégé. Actions de sensibilisation.
PNRC Parc Naturel Régional de la Corse	Maison d'information du Parc Rue Serge Casalonga - Ajaccio	04 95 50 59 04	infos@parc-naturel-corse.com	Conseil et sensibilisation auprès des communes
STAP de Haute-Corse Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine	Place du Donjon 20200 Bastia	04 95 32 19 30	denis.becmeur@culture.gouv.fr	Avis sur les demandes d'autorisation d'urbanisme dans les espaces protégés (abords Monuments Historiques, Sites, AVAP) Sensibilisation sur le patrimoine bâti et paysager

Pour toute information :



Syndicat mixte du Pays de Balagne

Coordonnateur des actions locales en faveur du respect du patrimoine bâti et paysager

04 95 56 28 89 - Courriel : paysdebalagne@orange.fr

### POUR MIEUX CONNAITRE LE BATI BALANIN...

Agence Paysages, *Guide de bonnes pratiques architecturales, urbanistiques et patrimoniales*, Syndicat mixte du Pays de Balagne, 2008 (Charte paysagère du Pays de Balagne)

BOREL-LEANDRI J.M., *Architecture et vie traditionnelle en Corse*, Serg, 1978

Bureau de Recherches Géologiques et Minières, *Les pierres des édifices remarquables de la Balagne (Haute-Corse)*, Office de l'Environnement de la Corse, 2006

CASALONGA Toni, *Terra cruda ou histoire de la construction de l'AUDITORIUM DI PIGNA*, Academia di Vagabondi, Centru culturale Voce, 2010

CASTA François J., *I muratori calvesi (Technique et vocabulaire des maçons de Calvi)*, Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse

CAUE de Haute-Corse, *Promenades d'architecture en Balagne*, 2011

Chambre de Métiers de la Corse du Sud, *Inventaire des savoir-faire du bâti traditionnel*

CREDEC., *Habiter en Balagne, Cahiers régionaux de l'Environnement et du Cadre de vie corse (Habiter en Corse)*

Ecole d'Avignon, *Les enduits et badigeons à la chaux en Corse - Fiches techniques*, Office de l'Environnement de la Corse, 2008

ORSOLINI Joseph, *L'habitat au toit en terrasse - Spécimen de l'architecture paysanne en Corse - Parc Naturel Régional de la Corse*, SAGEP, 1993

ORSOLINI Joseph, *Les menuiseries traditionnelles en Corse - Parc Naturel Régional de la Corse*, 2004

ORSOLINI Joseph, *Carnets de campagne - Croquis d'architecture rurale corse - Journal I - Alain Piazzola éditions - Parc Naturel Régional de la Corse*, 2005

ORSOLINI Joseph, *Carnets de campagne - Croquis d'architecture rurale corse - Journal II - Alain Piazzola éditions - Parc Naturel Régional de la Corse*, 2005

PONCIN Jacques, *Paysages bâtis en Corse*, DIREN - Maison de l'Architecture de la Corse, Lamarge édition, Ajaccio, 1992

RAULIN Henri, RAVIS-GIORDANI Georges, *Corse*, Berger-Levrault, 1978 (L'architecture rurale française)

S.T.U.D.I.E., *Le bâti ancien en Corse*, EDF, 1984 (Connaissance de l'habitat existant)







Ouvrage réalisé en partenariat avec le CAUE de Haute-Corse dans le cadre du programme Leader 2007-2013 avec la participation de :

